

**Lutte contre la précarité étudiante :
Inauguration de l'épicerie solidaire AGORAé Lyon 2
et signature d'une convention avec le Secours Populaire**

Soucieuse de contribuer à lutter contre la précarité qui touche de nombreux/ses étudiant.es, l'Université Lumière Lyon 2 développe des dispositifs et des partenariats pour favoriser l'accompagnement social. Ces mesures en faveur des étudiant.es les plus fragiles en font une des universités les plus actives en matière d'aides sociales.

L'ouverture d'une épicerie solidaire dédiée aux étudiant.es les plus en difficulté

L'université Lumière Lyon 2, en collaboration avec l'association Gaelis (Groupement des Associations et Elus étudiants de Lyon Indépendants et solidaires), a ouvert une épicerie solidaire sur le campus Porte des Alpes afin de proposer des produits de base (alimentation, hygiène) ainsi que des fruits et légumes frais à 10% du coût du marché. Ces produits sont issus de banques alimentaires, de dons de magasins bio ou de grandes surfaces.

L'accès à l'épicerie, d'une durée renouvelable de 2 à 3 mois, se fait sur dossier prenant en compte les ressources de l'étudiant.e. Les demandes sont étudiées par l'assistante sociale de l'Université.

Ouverte depuis octobre 2019 et inaugurée ce mardi 18 février 2020, l'épicerie solidaire est ouverte tout au long de l'année universitaire, 2 ou 3 fois par semaine ou en soirée. Elle est tenue par des étudiant.es bénévoles de l'association Gaelis et deux personnes en service civique.

Depuis l'ouverture en octobre 2019, quelques chiffres :

330 kg de produits proposés à la vente (produits frais, denrées alimentaires, produits d'hygiène).

22 étudiant.es bénéficiaires. Ce nombre devrait augmenter encore pour atteindre a minima 35 bénéficiaires.

D'après l'enquête « Conditions de vie des étudiant.es » réalisée en 2018 par l'Observatoire national de la vie étudiante, 16% des étudiant.es déclarent sauter des repas pendant une semaine normale de cours pour des raisons financières. Et parmi les 13% des étudiant.es qui déclarent ne pas toujours manger à leur faim, 32% le font par manque d'argent.

La signature d'une convention avec le Secours Populaire

Pour compléter et améliorer l'accompagnement à destination des étudiant.es en difficulté, l'Université Lumière Lyon 2 met en place un partenariat avec le Secours Populaire, en lui allouant une subvention d'un montant de 5 000€ annuels.

Ce soutien financier va permettre au Secours Populaire de développer sa permanence d'accueil pour les étudiant.es - PASS Etudiant (Permanences d'Accueil et de solidarité relais Santé), proposée tous les lundis soir dans les locaux de l'association.

Cette permanence apporte un soutien humain et matériel aux étudiant.es en situation de précarité résidant dans la métropole lyonnaise : aide alimentaire, accès à des vêtements, ouverture d'accès aux droits, aux soins, aides financières exceptionnelles.

Le soutien de l'Université Lumière Lyon 2 va renforcer des services proposés aux étudiant.es, permettre d'accroître les quantités de l'aide alimentaire et de diversifier l'offre de produits. Elle va également contribuer à renforcer le suivi des étudiant.es et leur accompagnement. Enfin, la convention permettra de proposer sur les campus Berges du Rhône et Porte des Alpes des permanences du Secours Populaire du Rhône et de mobiliser des étudiant.es pour devenir bénévoles de l'association.

Ces deux nouvelles initiatives viennent étoffer les actions déjà engagées au cours des dernières années par l'Université Lumière Lyon 2, pour répondre aux difficultés que rencontrent encore trop d'étudiant.es :

- Recrutement fin 2016, pour la première fois dans l'établissement, d'une assistante sociale, en complément de celles du CROUS ;
- Création en 2017 d'une commission d'aide d'urgence pour les étudiant.es en situation de grande précarité ;
- Développement des exonérations sur critères sociaux ;
- Instauration de la gratuité de l'ensemble des activités physiques et sportives ;
- Ouverture d'un Service de Santé Universitaire (SSU) depuis la rentrée 2019, avec une activité de soin et prescription, en complément de la médecine préventive.

Contact presse

Michèle Busnel | michele.busnel@univ-lyon2.fr | 04 78 69 71 50 | 07 50 14 49 51